

QUE durant cet intérim, monsieur Jean Monfet soit remboursé des frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions, conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55946

Gouvernement du Québec

**Décret 660-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de madame Dominique Savoie comme sous-ministre du ministère des Transports

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Dominique Savoie, sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère des Transports, au même classement, au traitement annuel de 198 295 \$ à compter du 15 août 2011;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Dominique Savoie comme sous-ministre du niveau 4.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55947

Gouvernement du Québec

**Décret 661-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Bernard Matte, sous-ministre associé responsable d'Emploi-Québec au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administrateur d'État II, soit

nommé sous-ministre de ce ministère, administrateur d'État I, au traitement annuel de 176 815 \$ à compter du 15 août 2011;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du niveau 4.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55948

Gouvernement du Québec

**Décret 662-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Jean-Philippe Marois comme secrétaire adjoint à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Jean-Philippe Marois soit nommé secrétaire adjoint à la jeunesse du ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au traitement annuel de 129 811 \$, à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à M<sup>e</sup> Jean-Philippe Marois comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55949

Gouvernement du Québec

**Décret 663-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de monsieur Christian Barrette comme sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et des Aînés

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Christian Barrette soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et des Aînés, administrateur d'État II, au traitement annuel de 133 570 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Christian Barrette comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55950

Gouvernement du Québec

### **Décret 664-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Claude Francoeur comme sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Claude Francoeur soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales, administratrice d'État II, au traitement annuel de 129 811 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Marie-Claude Francoeur comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55951

Gouvernement du Québec

### **Décret 665-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre Hamelin comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Pierre Hamelin soit nommé secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au traitement annuel de 170 037 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Pierre Hamelin comme sous-ministre adjoint du niveau 2;

QUE monsieur Pierre Hamelin continue de recevoir une allocation mensuelle de 1 225 \$ pour ses frais de séjour à Québec jusqu'au 30 septembre 2012 ou jusqu'à son déménagement, s'il survient avant cette date.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55952

Gouvernement du Québec

### **Décret 666-2011, 22 juin 2011**

CONCERNANT monsieur Michel Gagnon, administrateur d'État II

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QU'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le traitement annuel de monsieur Michel Gagnon, administrateur d'État II au ministère de la Santé et des Services sociaux, soit de 153 752 \$;

QU'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, monsieur Michel Gagnon continue de participer au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéros 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55953